

MICROPRACTICE

Formation ouverte uniquement aux micropracteurs déjà certifiés ou aux microkinésithérapeutes de niveau 3 (à partir de E3).

PROGRAMME

Lors de cette formation, se juxtaposent des temps d'apprentissage théorique, des temps d'application pratique et des journées de mise en situation clinique impliquant progressivement et directement le stagiaire.

Le passage en année supérieure est conditionné par la validation des examens théoriques et pratiques de fin de Niveau 1.

	FORMATION ACCÉLÉRÉE	VOLUME HORAIRE
FA - NIVEAU 1	Le système nerveux, véritable boîte à outils de corrections globales et rapides. Le traitement des blessures à répétition et des tendinites chroniques par l'analyse des lois holographiques. L'étude des phénomènes de somatisation et de prédisposition. La recherche du circuit lésionnel depuis le symptôme associée à l'interprétation des étages corporels.	22.5
FA - NIVEAU 2	Les échanges vitaux et les dysfonctionnements. Les systèmes de compensation sur les étiologies primaires. L'interprétation des cascades de compensations jusqu'au programmant. La lecture palpatoire du symptôme et la correction du circuit lésionnel.	22.5
FA - NIVEAU 3	Modifications comportementales, étiologies dissemblables et compensations évoluées. Nouvelles palpations du symptôme.	15
FA - Certification	Études de cas cliniques, interprétation des cascades de pathologies. Examen théorique et pratique validant la certification en Micropraxie.	15
	TOTAL FORMATION	75



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Salles de cours permettant l'approche théorique et pratique de la Micropraxie. Les salles sont équipées de tableaux numériques, supports audio-visuels et des tables de soins pour la pratique (une table pour 3 stagiaires).
- Supports pédagogiques : supports écrits de contenus de cours spécifiques à chaque session.
- Un formateur assisté d'un moniteur à partir de 15 stagiaires.
- Possibilité de se restaurer sur le lieu de formation.

MODALITÉS

- Formation en présentiel
- 8 stagiaires minimum, 35 stagiaires maximum
- Dates des sessions mentionnées sur le calendrier en ligne www.gformation.org

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SANCTION

Une feuille d'émargement est remplie chaque demi-journée pour attester de la présence des stagiaires.

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée pour chaque niveau d'enseignement par un examen théorique de type QCM et un examen pratique de mise en situation clinique.

Questionnaire de satisfaction adressé par mail après chaque niveau de formation.